

# RETURN BIDS TO:

# RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC

11 Laurier Street / 11, rue Laurie Place du Portage, Phase III Core 0A1 / Noyau 0A1 Gatineau Quebéc K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

# Revision to a Request for a Standing Offer Révision à une demande d'offre à commandes

Regional Master Standing Offer (RMSO)

Offre à commandes maître régionale (OCMR)

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

#### **Comments - Commentaires**

THERE IS A SECURITY REQUIREMENT ASSOCIATED WITH THIS REQUIREMENT

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

#### Issuing Office - Bureau de distribution

Procurement Strategies Division / Division des stratégies d'acquisition 11 Laurier St. / 11, rue Laurier Place du Portage, 11C1 Phase III, Tower C Gatineau Quebec K1A 0S5 Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Title - Sujet TEMPORARY HELP SERVIO	CES					
			<b>Date</b> 2012-04-13			
			Amendment No N° modif.			
File No N° de dossier 002zn.E60ZN-110002	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME					
GETS Reference No N° de référence de SEAG PW-\$\$ZN-002-24060						
Date of Original Request for Standing Offer  Date de la demande de l'offre à commandes originale  2012-03-26						
Solicitation Closes - L'invitation prend f at - à 02:00 PM on - le 2012-05-08			fin	]	Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions Riley, Stephanie			Buyer Id - Id de l'acheteur 002zn			
Telephone No N° de télépho	FAX No N° de FAX					
(819) 956-1678 ( )		(819) 997-2229				
Delivery Required - Livraison exigée						
Destination - of Goods, Service	ces, and Construc	tion:				
Destination - des biens, services et construction: AS SHOWN IN THE RESULTING CALL-UPS						
Security - Sécurité						
This revision does not change the security requirements of the Offer.						
Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.						

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required	Yes - Oui	No - Non				
Accusé de réception requis						
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer.						
Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.						
Signature	Da	te				
Signature  Name and title of person authorized to sign on Nom et titre de la personne autorisée à signer (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	behalf of offeror.	(type or print)				



Solicitation No. - N° de l'invitation

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

E60ZN-110002/A

005

002zn

E60ZN-110002

File No. - N° du dossier 002znE60ZN-110002

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

# CETTE MODIFICATION #005 A POUR BUT DE RÉPONDRE À DES QUESTIONS POUR LA DOC.

# **QUESTIONS ET RÉPONSES**

#### **QUESTION 13**

Est-ce que la mise à jour a des répercussions sur l'OC pour les SAT no. EN578-060502/XXX/ZT?

#### **RÉPONSE 13**

Oui. Il est à noter que lors de l'émission des OC résultantes de la DOC E60ZN-110001/A, les OC qui étaient en place sous EN578-060502/C seront alors mises de côté.

#### **QUESTION 14**

J'aimerais que l'on me précise si nous devons démontrer un minimum de 3 différents contacts de clients pour lesquels nous avons fait un THS par Stream ou par Sub-Stream.

# **RÉPONSE 14**

Les services des 20 ressources admissibles ci-dessus et des deux (2) ressources d'aide temporaire admissibles pour chaque sous-groupe doivent avoir été facturés à au moins trois (3) clients différents situés dans la région de la capitale nationale. Les fournisseurs doivent indiquer le nom de trois clients différents pour le groupe 5.

## **QUESTION 15**

 a. Concernant la mise à jour, la DP ne précise pas clairement la manière dont les fournisseurs précédemment qualifiés doivent présenter une proposition.
 Par exemple :

Des instructions pour les fournisseurs préqualifiés?

Dans la Partie 1 - Instructions générale, mis à part dans le sommaire, il n'y a pas d'information pour les fournisseurs précédemment qualifiés.

Partie 2 - Instructions à l'intention des soumissionnaires - Il n'y a aucune mention d'instructions pour les fournisseurs précédemment qualifiés.

Partie 3 - Instructions pour la préparation d'un arrangement - Il n'y a aucune mention d'instructions pour les fournisseurs précédemment qualifiés.

Partie 4 - Procédures d'évaluation : Il n'y a aucune mention des fournisseurs précédemment qualifiés.

Annexe A de la pièce jointe 1 de la Partie 4

Pouvez-vous préciser la manière dont ce formulaire doit être rempli?

b. Est-ce que les fournisseurs précédemment qualifiés doivent fournir les nouvelles certifications?

# **RÉPONSE 15**

i. En effet. Il n'est pas fait mention des offrants présélectionnés dans les parties de la demande de soumissions auxquelles vous faites référence, puisque les soumissionnaires doivent lire la demande de soumissions en entier. Pour être pris en considération pour les mêmes classifications, groupes et/ou sous-groupes de la demande de soumissions n° E60ZN-110002/A, ils doivent tout de même présenter une offre en réponse à la demande de soumissions, qui comprendra ce qui suit :

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60ZN-110002/A 005 002zn

E60ZN-110002 002znE60ZN-110002

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

 Voir la PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES, dans son intégralité, page 10 de la DOC;

- Voir la PARTIE 4 PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION, dans son intégralité, page 13 de la DOC;
- Voir la Pièce jointe 1 à la Partie 4 Critères d'évaluation obligatoires, dans son intégralité, page 14 de la DOC;
- Voir l'Annexe A de la pièce jointe 1 de la Partie 4, c.-à-d. l'attestation pour les offrants ayant été jugés admissibles conformément à l'offre émise dans le cadre de la DOC n° EN578-060502/C, dans son intégralité, page 20 de la DOC;
- Voir la PARTIE 5 ATTESTATIONS, dans son intégralité, page 22 de la DOC; et
- Voir la PARTIE 6 Exigences relatives à la sécurité, exigences financières et d'assurances dans son intégralité, Page 27 de la DOC.
- Les offrants doivent également lire la demande dans son intégralité pour obtenir des instructions supplémentaires.

Les offrants qui détiennent une offre émise dans le cadre de la DOC n° EN578-060502/C, ne sont pas tenus de proposer le nom des ressources temporaires qui ont déjà été jugées conformes sur le plan technique pour ces classifications.

b. Oui. Tel qu'indiqué dans la partie 5 « Attestations » de la DOC « Pour qu'une demande d'offre à commandes (DOC) soit émise ou pour maintenir leur OC existante, les offrants doivent fournir les attestations exigées. »

# **QUESTION 16**

Nous avons des questions concernant la mise à jour de l'OC pour les SAT no E60ZN-110002/A.

Nous avons été précédemment déclarés conformes sur le plan technique pour l'ensemble du Groupe 4 et pour des catégories sélectionnées dans le Groupe 4, mais non conformes sur le plan financier pour certains éléments.

- a. Bien que nous réalisons qu'il est nécessaire de saisir de nouveaux taux maximums pour l'OC, doit-on refaire les profils d'affectation et dresser la liste de toutes les ressources dans le modèle de réponse technique de la DOC pour des SAT?
- b. Si nous étions conformes sur le plan technique la dernière fois, pouvons-nous uniquement soumettre de nouveaux taux?

# **RÉPONSE 16**

- a. Si vous voulez dire, en parlant de refaire les profils d'affectation, que les soumissionnaires doivent proposer le nom des ressources temporaires qui ont déjà été jugées conformes sur le plan technique pour ces classifications, la réponse est non. Offrants qui détiennent une offre émise dans le cadre de la DOC n° EN578-060502/C, ne sont pas tenus de proposer le nom des ressources temporaires qui ont déjà été jugées conformes sur le plan technique pour ces classifications. Cependant, si ces offrants souhaitent être pris en considération pour ce qui est des mêmes classifications, groupes et/ou sous-groupes de la demande de soumissions n° EN578-060502/D, ils doivent tout de même présenter une offre en réponse à la demande de soumissions, qui comprendra ce qui suit :
  - Voir la PARTIE 3 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES, dans son intégralité, page 10 de la DOC;
  - Voir la PARTIE 4 PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION, dans son intégralité, page 13 de la DOC;

E60ZN-110002/A 005 002zn

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60ZN-110002 002znE60ZN-110002

E60ZN-110002 002znE60ZN-110002

 Voir la Pièce jointe 1 à la Partie 4 – Critères d'évaluation obligatoires, dans son intégralité, page 14 de la DOC;

- Voir l'Annexe A de la pièce jointe 1 de la Partie 4, c.-à-d. l'attestation pour les offrants ayant été jugés admissibles conformément à l'offre émise dans le cadre de la DOC n° EN578-060502/C, dans son intégralité, page 20 de la DOC;
- Voir la PARTIE 5 ATTESTATIONS, dans son intégralité, page 22 de la DOC; et
- Voir la PARTIE 6 Exigences relatives à la sécurité, exigences financières et d'assurances dans son intégralité, Page 27 de la DOC.

Veuillez consulter la réponse 3a dans la modification no 002, et la réponse 7 et 9 dans la modification no 003.

b. Non. Veuillez consulter la réponse à votre question a) ci-dessus.

#### **QUESTION 17**

À la page 10, on peut lire: "Les offrants doivent présenter leur offre financière lorsqu'ils saisissent dans le Système direct pour les SAT leur toute première révision hebdomadaire des tarifs, après la publication des offres à commandes ". Un peu plus bas, on peut lire: "Les offrants doivent saisir dans le Système direct pour les SAT les nouveaux taux horaires fermes pour la classification du personnel et le niveau d'expertise à l'égard desquels ils sont conformes sur le plan technique. Ils doivent terminer de saisir le tout au plus tard cinq (5) jours ouvrables après avoir reçu de TPSGC un avis écrit à cet effet ".

a. De quelle manière l'évaluation financière sera-t-elle effectuée relativement à ces taux?

# **RÉPONSE 17**

Il n'y aura pas d'évaluation financière pour la DOC no E60ZN-110002/A. De plus, voir la PARTIE 7 - OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT, article 7, Révision des prix, page 31, de la DOC.

# **QUESTION 18**

À la page 18, le critère O2C se lit comme suit : "L'offrant peut fournir jusqu'à un maximum de 40 noms de ressources d'aide temporaire et jusqu'à un maximum de quatre (4) ressources d'aide temporaire dans chaque sous-groupe. L'offrant doit fournir un minimum de 20 noms de ressources d'aide temporaire admissibles distinctes et un minimum de deux (2) noms de ressources d'aide temporaire admissibles distinctes dans un sous-groupe ".

- a. Pouvez-vous confirmer la signification de sous-groupe? Par exemple, pour le Groupe 5,
   Services professionnels, est-ce que le sous-groupe est " Achat ", ou " Gestion du matériel " et " Approvisionnement " sont les sous-groupes?
- b. Nous avons noter que l'exigence obligatoire a été modifiée pour se lire comme suit : " L'offrant peut fournir jusqu'à un maximum de 40 noms de ressources d'aide temporaire et jusqu'à un maximum de quatre (4) ressources d'aide temporaire dans chaque sous-groupe ". Pouvez-vous confirmer que cela a été ajouté à l'exigence? Est-ce que cela veut dire que pour le sous-groupe " Achat ", nous pouvons soumettre un maximum de quatre ressources pour les sous-catégories de " Gestion du matériel " et " Approvisionnement " (c.-à-d. un nom pour chacune)?
- c. Quand vous précisé " L'offrant doit fournir un minimum de 20 noms de ressources d'aide temporaire admissibles distinctes et un minimum de deux (2) noms de ressources d'aide

Solicitation No. - N° de l'invitation

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

002zn

E60ZN-110002/A

005

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client E60ZN-110002

File No. - N° du dossier 002znE60ZN-110002

temporaire admissibles distinctes dans un sous-groupe ", est-ce que cela signifie que pour nous qualifier pour le groupe " Achat ", nous pourrions transmettre un nom pour " Gestion du matériel " et un pour " Approvisionnement "?

d. Dans le cadre des OC précédentes, nous avons été déclarés conformes sur le plan technique. Toutefois, à cause de ce changement qui autorise un maximum de quatre (4) ressources d'aide temporaire dans chaque sous-groupe, nous serions considérés non conformes. Par exemple, dans le Groupe 5, Services professionnels, nous souhaitons uniquement nous qualifier dans le sous-groupe 5b), Approvisionnement, le sous-groupe 5c, Services de communication, le sous-groupe 5f, Politiques et Services consultatifs et le sous-groupe 5g, Santé et scientifique. Si nous avons droit à uniquement quatre ressources d'aide temporaires par sous-groupe, il semble que nous ne pourrions pas nous qualifier, puisque nous avons uniquement 15 noms de ressources de service d'aide temporaire. Est-ce exact?

# **RÉPONSE 18**

- a. Un sous-groupe est un ensemble à l'intérieur d'un groupe principal. Seul le groupe 5, celui des services professionnels, décrit à l'annexe A « Besoin », comprend des sous-groupes. Ces sous-groupes sont les suivants : 5a : finances; 5b : approvisionnement; 5c : services de communication; 5d : services de bibliothèque; 5e : gestion des ressources humaines; 5f : politique et services consultatifs; 5g : santé et scientifique.
- b. Non, cette exigence obligatoire n'a pas été ajoutée. Elle figurait déjà dans la DOC n° EN 578-060502/C.
- c. Pour ce qui est du sous-groupe 5b (approvisionnement), les offrants peuvent fournir jusqu'à un maximum de 40 noms de ressources d'aide temporaire pour le groupe 5 et jusqu'à un maximum de quatre (4) ressources d'aide temporaire dans chaque sous-groupe. Ils doivent fournir un minimum de 20 noms de ressources d'aide temporaire admissibles distinctes pour le groupe 5 et un minimum de deux (2) noms de ressources d'aide temporaire admissibles distinctes dans un sous-groupe. Oui, vous pouvez proposer les noms comme vous le faites dans votre exemple. Les offrants pourraient également proposer deux noms de ressources admissibles pour la classification de la gestion du matériel mais aucun pour la classification de l'approvisionnement, et leur offre serait tout de même considérée comme admissible pour le sous-groupe.
- d. Vous faites erreur. L'offrant peut fournir jusqu'à un maximum de 40 noms de ressources d'aide temporaire pour le groupe 5 et jusqu'à un maximum de quatre (4) ressources d'aide temporaire dans chaque sous-groupe. L'offrant doit fournir un minimum de 20 noms de ressources d'aide temporaire pour le groupe 5 et un minimum de deux (2) noms de ressources d'aide temporaire admissibles distinctes dans un sous-groupe. Dans votre exemple, même si vous pouviez proposer le maximum de 16 ressources d'aide temporaire pour les 4 sous-groupes, vous seriez tout de même tenu de proposer un minimum de 20 noms de ressources d'aide temporaire admissibles distinctes pour le groupe 5. L'offrant peut répéter l'un des 20 noms de ressources d'aide temporaire indiqués dans l'un des sous-groupes afin de proposer deux noms de ressources d'aide temporaire dans chaque sous-groupe.

E60ZN-110002/A 005 002zn

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60ZN-110002 002znE60ZN-110002

#### **QUESTION 19**

Aussi, à la page 18, O2C, on peut lire : "Les services des 20 ressources admissibles ci-dessus et des deux (2) ressources d'aide temporaire admissibles pour chaque sous-groupe doivent avoir été facturés à au moins trois (3) clients différents situés dans la région de la capitale nationale ".

a. Pouvez-vous définir ce qu'est un client différent?

b. Par exemple, est-ce que trois contrats distincts au sein d'un grand ministère fédéral seraient jugés conformes?

# **RÉPONSE 19**

- « Client » désigne une entité juridique qui n'est pas une société affiliée de l'offrant, un membre d'une coentreprise à laquelle participe l'offrant ou toute autre entité ayant un lien de dépendance avec l'offrant.
- b. Oui. L'offrant peut présenter trois contrats distincts conclus avec un ministère fédéral dans son offre s'il est en mesure de démontrer qu'il a facturé à 3 clients différents situés dans la région de la capitale nationale.

#### **QUESTION 20**

À la page 19, O3, Examen, et à la page 26 (Attestations - Examen), nous souhaitons confirmer que, puisque nous ne soumissionnons pas le groupe 1, nous devons uniquement cocher la case " Ne s'applique pas aux classifications pour lesquelles l'offrant soumet une proposition " et inclure une version signée dans la section Attestation de la soumission. Doit-on aussi dupliquer et remplir l'appendice A de la Pièce jointe 1 de la Partie 4? Devons vous remplir d'autres sections relatives à l'examen?

#### **RÉPONSE 20**

Oui, c'est exact en ce qui concerne ces exigences obligatoires et les attestations pour le groupe 1. Tous les offrants doivent se reporter à la pièce jointe 1 de la partie 4 « Critères d'évaluation obligatoires », page 14 de la DOC, et remplir l'annexe A de cette pièce jointe, page 20 de la DOC, pour les classifications de tout autre groupe. Non.

# **QUESTION 21**

Dans la précédente OC, nous devions transmettre les autres sources possibles de vérification pour chaque profil d'affectation soumis (fournir une photocopie du contrat qui comprend le nom de l'utilisateur final des services, une photocopie de la commande subséquente et/ou une photocopie de la facture démontrant l'emploi de la personne et le groupe ministériel). Est-ce que cela sera une exigence avec la soumission?

# **RÉPONSE 21**

Non. En conformité avec la pièce jointe 1 de la partie 4 « Critères d'évaluation obligatoire », page 14 de la DOC, les offrants doivent fournir l'information ci-dessous pour chaque ressource d'aide temporaire qu'ils proposent :

Pour les critères O-2A, O-2B et O-2C, l'information suivante doit, au minimum, être fournie pour chaque nom des ressources proposées pour les services d'aide temporaire (SAT) :

- 1) la classification des ressources d'aide temporaire correspondant le mieux aux tâches exercées par les ressources d'aide temporaire, selon les descriptions fournies à l'annexe A, Besoin;
- 2) le nom du membre de la coentreprise qui fournit la ressource, s'il y a lieu;
- 3) les dates de début et de fin du placement de la ressource des SAT;
- 4) les coordonnées du client.

Solicitation No. - N° de l'invitation

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

E60ZN-110002/A

005

002zn CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60ZN-110002

File No. - N° du dossier 002znE60ZN-110002

**QUESTION 22** 

a. Notre entreprise est déjà qualifiée pour la DOC et la DAMA pour les SAT. Nous souhaitons confirmer que si nous ne voulons pas nous qualifier pour d'autres groupes ou catégories, les seuls documents que nous devons soumettre sont les attestations?

b. Veuillez préciser tout autre document à soumettre pour les fournisseurs actuels qui souhaitent conserver les mêmes catégories et groupes?

#### **RÉPONSE 22**

- a. Non. Les offrants détenant une DOC dans le cadre de la DOC n° EN578-060502/C doivent présenter un offre technique qui sera pris en considération pour la présente demande de soumissions (no. E60ZN-110002/A) même s'il ne souhaitent pas se qualifier pour d'autres classifications, groupes ou sous-groupes pour cette dernière no. E60ZN-110002/A.
- b. Oui. Pour être pris en considération pour ce qui est des mêmes classifications, groupes et/ou sous-groupes de la demande de soumissions n° E60ZN-110002/A, les offrants doivent tout de même présenter un offre en réponse à la demande de soumissions, qui comprendra ce qui suit :
  - Voir la PARTIE 3 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES, dans son intégralité, page 10 de la DOC;
  - Voir la PARTIE 4 PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION, dans son intégralité, page 13 de la DOC;
  - Voir la Pièce jointe 1 à la Partie 4 Critères d'évaluation obligatoires, dans son intégralité, page 14 de la DOC;
  - Voir l'Annexe A de la pièce jointe 1 de la Partie 4, c.-à-d. l'attestation pour les offrants ayant été jugés admissibles conformément à l'offre émise dans le cadre de la DOC n° EN578-060502/C, dans son intégralité, page 20 de la DOC;
  - Voir la PARTIE 5 ATTESTATIONS, dans son intégralité, page 22 de la DOC; et
  - Voir la PARTIE 6 Exigences relatives à la sécurité, exigences financières et d'assurances dans son intégralité, Page 27 de la DOC.
  - Les offrants doivent également lire la demande dans son intégralité pour obtenir des instructions supplémentaires.

Les offrants qui détiennent une offre émise dans le cadre de la DOC n° EN578-060502/C, ne sont pas tenus de proposer le nom des ressources temporaires qui ont déjà été jugées conformes sur le plan technique pour ces classifications.

E60ZN-110002/A 005 002zn

 $\text{Client Ref. No. - N}^{\circ} \text{ de r\'ef. du client } \qquad \qquad \text{File No. - N}^{\circ} \text{ du dossier } \qquad \qquad \text{CCC No./N}^{\circ} \text{ CCC - FMS No/ N}^{\circ} \text{ VME }$ 

E60ZN-110002 002znE60ZN-110002

## **QUESTION 23**

Je fais référence à la DOC no WP-\$\$ZN-004-24061. Cette soumission a été modifiée le 28 mars 2012. La date de clôture est le 8 mai 2012.

- a. Pourriez-vous me dire si c'est la date limite est pour présenter nos soumissions en réponse à la DOC?
- b. Est-ce que les postes sont requis de manière continue, ou uniquement jusqu'au 8 mai 2012?

# **RÉPONSE 23**

- a. Oui. La demande d'arrangements en matière d'approvisionnement (DAMA) pourcentré sur les tâches sous les services d'aide temporaire n° EN578-060502/D est publiée dans MERX et la date de clôture a été fixée au 8 mai 2012.
- b. Si vous demandez si les services d'aide temporaire constituent un besoin permanent ou jusqu'au 4 mai 2012 seulement, alors la réponse est qu'ils constituent un besoin permanent mais que pour être présélectionné, vous devez soumettre une offre avant le 8 mai 2012.